

La puce à l'oreille

Aide financière, Action et Sécurité Sociale

Assurances sociales

Agence d'assurances sociales Gland

Les Agences d'assurances sociales (AAS) renseignent et orientent les habitants des communes qui leur sont rattachées, pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales. Elles fonctionnent comme relais régionaux entre la population et les institutions suivantes :

- Caisse Cantonale Vaudoise de compensation AVS (CCVD)
- Office Vaudois de l'Assurance Maladie (OVAM)
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI-VD)

Elles sont compétentes pour les questions liées, notamment, à :

- Assurance-vieillesse et survivants (AVS) (demandes de rente, affiliation, etc.)
- Assurance-invalidité (AI) (demandes de prestations, modalités de versement, etc.)
- Prestations complémentaires AVS/AI
- Subsidés à l'Assurance-maladie
- Allocations familiales
- Prestations complémentaires pour familles (PCFam) et Rente-Pont
- Etc.

Communes rattachées: Begnins, Bursinel, Bursins, Burtigny, Coinsins, Dully, Essertines-s/Rolle, Gilly, Luins, Le Vaud, Luins, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin, Vich, Vinzel

Horaires:

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Adresse:

Chemin de Montoly 1
1196 Gland

aas.gland@vd.ch
www.arasnyon.ch

Tel:022/557.55.90

Fax:022/557.55.99

Agence d'assurances sociales Nyon

Les Agences d'assurances sociales (AAS) renseignent et orientent les habitants des communes qui leur sont rattachées, pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales. Elles fonctionnent comme relais régionaux entre la population et les institutions suivantes :

- Caisse Cantonale Vaudoise de compensation AVS (CCVD)
- Office Vaudois de l'Assurance Maladie (OVAM)
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI-VD)

Elles sont compétentes pour les questions liées, notamment, à :

- Assurance-vieillesse et survivants (AVS) (demandes de rente, affiliation, etc.)
- Assurance-invalidité (AI) (demandes de prestations, modalités de versement, etc.)
- Prestations complémentaires AVS/AI
- Subsidés à l'Assurance-maladie
- Allocations familiales
- Prestations complémentaires pour familles (PCFam) et Rente-Pont
- Etc.

Communes rattachées: Arnex, Arzier, Bassins, Bogis-Bossey, Borex, Chésereux, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Founex, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Mies, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy, Tannay, Trélex.

Horaires:

8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse:

Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

aas.nyon@vd.ch

www.arasnyon.ch

Tel:021/338 99 99

Fax:021/338 99 94

Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon (ARAS)

C'est une Association de communes regroupant les 47 Communes du district de Nyon : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le-Muids, Bassins, Begnins, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Grens, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, La Rippe, Rolle, Saint-Cergue, Saint-George, Signy-Avenex, Tannay, Tartegnin, Trélex, Le Vaud, Vich, Vinzel. Ses buts principaux sont : a) L'application des dispositions que la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) b) L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les agences d'assurances sociales (RAAS). Pour la réalisation de ces 2 buts, L'Association compte 2 structures :

- le Centre Social Régional Nyon-Rolle (CSR) pour l'application de la LASV
- les Agences d'Assurances sociales (AAS) de Nyon, Coppet, Gland et Rolle, pour l'application du RAAS.

L'ARAS s'est dotée d'un but « optionnel » auquel chaque commune est libre de souscrire.

A ce jour, elle compte un but optionnel, auquel ont adhéré 11 communes: Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnny, Vinzel. Il s'agit de la création et la gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants, au sens de la la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du 20 juin 2006.

Adresse:

ARAS Nyon, rue des Marchandises
17, cp 1016
1260 NYON

aras.nyon@aras.vd.ch

www.arasnyon.ch

Tel:021/338 99 31

Fax:021/338 99 84

﻿

Horaires:

﻿

Caisse cantonale vaudoise de compensation

La Caisse cantonale vaudoise de compensation

Adresse:

Rue du Lac 37
1815 Clarens

Exécute des tâches déléguées par la Confédération dont :

- les tâches liées à l'assurance-vieillesse et survivants (AVS)
- le versement des prestations financières de l'AI
- la détermination et le versement des prestations du régime des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée ou dans la protection civile ainsi que l'allocation de maternité fédérale

avs.vaud@avs22.vd.ch
www.caisseavsvaud.ch

Tel:021/964.12.11**Fax:**021/964.15.38**Exécute des tâches déléguées par le canton dont :**

- la fixation et le versement des PC et PCG AVS/AI
- la fixation et le versement des PC Familles et de la Rente-pont
- la gestion et l'administration de la Caisse cantonale d'allocations familiales du canton de Vaud
- la gestion et l'administration du Fonds cantonal pour la famille
- la gestion et l'administration de l'allocation de maternité

Exécute des tâches déléguées par Prométerre - Association fondatrice d'Agrivit dont :

- la gestion de la Caisse de compensation AGRIVIT

021 652 79;

Horaires:

du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Services sociaux privés

Asolac et Caritas Vaud, Permanence Accueil

Ce lieu d'accueil se veut ouvert à toute personne ayant des questions sociales, un besoin de partager ses difficultés humaines ou sa recherche de sens, afin de l'aider à trouver auprès des institutions et organisations existantes dans la région, ou directement sur place, l'aide souhaitée et nécessaire.

Adresse:

Route de l'Etraz 20
1260 Nyon

www.asolac.ch

Des bénévoles, une assistante sociale et une personne engagée professionnellement dans l'écoute spirituelle sont disponibles sur place.

021 652 79;

Horaires:

Sans rendez-vous

Mercredi de 14h00 à 17h00 Vendredi de 16h00 à 19h00

Caritas Vaud, Aide au désendettement et service social polyvalent

Aide au désendettement

﻿

﻿

Horaires:

Désendettement : Lundi au jeudi de 8h00 à 17h30 Jeudi de 8h00 à 16h00

Polyvalence : Mardi de 8h00 à 16h00 Vendredi de 8h00 à 12h00

Contact:

Mélanie Dafflon

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Centre social régional
1260 Nyon

melanie.dafflon@caritas-vaud.ch
www.caritas-vaud.ch

Tel:022 365 77 00

Fax:022 365 77 39

Contact:

Mélanie Dafflon

Pro Juventute - Nyon région

- Recherche de fonds pour aider les familles modestes de note région à payer un camp, une cotisation, etc.
- Vente annuelle des timbres : novembre, décembre

﻿

Horaires:

Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h00

Contact:

Kathya CORNAZ

Adresse:

Route de l'Etraz 20 B
1260 Nyon

projuventute@nyon.ch
www.projuventute-vaud.ch

Tel:022/362.88.88

Contact:

Kathya CORNAZ

Pro Juventute Rolle

- Aide individuelle.
- Soutien et développement de projets locaux.

Horaires:

Permanence : De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Contact:

Virgine KEYSNER

Adresse:

Collège du Martinet
Avenue Général-Guisan 23
1180 Rolle

rolle@projuventute.ch
www.projuventute.ch

Tel:021/822.32.50

Fax:021/822.32.59

Contact:

Virgine KEYSNER

Services sociaux publics

BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires

Le service assure, sous certaines conditions, le paiement de la totalité ou d'une partie des pensions alimentaires dues en vertu des décisions judiciaires et procède à leur recouvrement envers les débiteurs.

Horaires:
Sur rendez-vous

Adresse:
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

denise.parein@vd.ch
www.vd.ch/fr/themes/sante-social/aides-allocation

Tel:021/316.52.22

Fax:021/316.52.38

Centre social régional

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission de :

- recevoir toute personne ayant besoin d'une aide, d'une information ou d'un conseil
- évaluer le droit au Revenu d'insertion (RI) et verser les prestations financières correspondantes
- proposer un appui social, c'est-à-dire une aide personnalisée en fonction des besoins du bénéficiaire
- soutenir les personnes en difficultés vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle

Destiné à la population du district de Nyon, le CSR est un service à vocation « généraliste ». Dans ses locaux se trouvent également d'autres services qui offrent des prestations spécialisées, à savoir :

- Pro Senectute Vaud
- Caritas Vaud
- Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)

Les services suivants consultent également dans les locaux du CSR sur rendez-vous :

- Médiation familiale
- Associazioni cristiane lavoratori internazionali (ACLI)
- Pro Infirmis
- AVIVO
- Consultation juridique du CSP
- Consultation juridique de l'Ordre des avocats vaudois (OAV)

Horaires:

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Centrale téléphonique de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Adresse:
Rue des Marchandises 17
Case Postale 1016
1260 Nyon

csr.nyon.info@vd.ch
www.arasnyon.ch

Tel:021/338 99 38

Fax:021/338 99 34

Fondation Profa - Centre LAVI

Aide aux victimes d'infraction : Homicides, agressions, accidents de la route, violences domestiques ou conjugales, viol, harcèlement, abus sur enfants, inceste, menaces graves, contrainte, hold-up, enlèvement, brigandage, erreur médicale, etc.

Ecouter et soutenir, donner des informations juridiques et psychologiques, accompagner dans des démarches administratives, aider matériellement et financièrement en cas de besoin, orienter vers des services spécialisés.

﻿

Horaires:

Tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Consultations sur rendez-vous De 17h00 à 9h00 et les week-ends, la ligne téléphonique est déviée sur un secrétariat téléphonique

Adresse:

Rue du Grand-Pont 2bis
1003 Lausanne

administration@lavi.ch

www.profa.ch/Prestations/Prest_LAVI.htm

Tel:021/631.03.00

Fax:021/631.03.19

Service des affaires sociales de Nyon

Les missions principales du Service des affaires sociales (SAS) sont de développer la qualité intergénérationnelle et contribuer, en partenariat avec les autres services

Horaires:

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Case postale 1395
1260 Nyon

affaires_sociales@nyon.ch

www.nyon.ch/fr/officiel/services-offices/affaires-s

Tel:022/363.84.74

Fax:022/365.77.79

Services administratifs et publics

Casier judiciaire suisse

Service des extraits pour les particuliers

Extrait du casier judiciaire pour particuliers

﻿

Horaires:

﻿

Adresse:

www.casier.admin.ch

Contrôle des champignons

Police municipale de Nyon

Il est important d'apporter tous les champignons récoltés. Le contrôle des récoltes privées est gratuit.

Horaires:

Sur rendez-vous

Adresse:

Place du Château 10
Case postale 1112
1260 Nyon

police@nyon.ch
www.nyon.ch/fr/pratique/champignons.php

Tel:022/361.16. 21

Objets trouvés

Police municipale de Nyon

Déposer un objet trouvé : Vous pouvez l'apporter au guichet de la police administrative (1er étage au-dessus du poste). Récupérer un objet perdu : Prenez contact téléphoniquement pour contrôler si l'objet a été ramené. Si tel est le cas, il sera déposé à la réception du poste où vous pourrez le récupérer 24h/24.

Horaires:

La police administrative est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (attention, vendredi fermeture à 16h30)

Adresse:

Place du Château 10
Case postale 1112
1260 Nyon

police@nyon.ch
www.nyon.ch/fr/officiel/guichet/objets-trouvés-p

Tel:022/361.16. 21

Office de l'état civil de La Côte

﻿

L'office de l'état civil gère les questions liées:

- aux naissances
- aux reconnaissances en paternité
- aux mariages
- aux partenariats enregistrés
- aux décès
- aux changements de nom
- à des recherches généalogiques

Horaires:

Uniquement sur rendez-vous Téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 sans interruption

Adresse:

Rue Saint-Louis 2
Case postale
1110 Morges

etatcivil.morges@vd.ch
www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/etat-civil/liste-de

Tel:021/557.07.07

Fax:021/557.81.86

Registre foncier

Office de Nyon

Les immeubles (parcelles) des communes suivantes sont gérés par l'office:

Arnex-sur-Nyon, Arzier, Bassins, Begnins, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Grens, Mies, Nyon, Longirod, Marchissy, Mont-sur-Rolle, Perroy, Prangins, La Rippe, Saint-Cergue, Saint-George, Signy-Avenex, Tannay, Tartegnin, Trélex, Le Vaud, Vich, Vinzel.

Adresse:

Place Bel-Air 6
1260 Nyon

rf.nyon@vd.ch

www.vd.ch/fr/themes/territoire/registre-foncier/co

Tel:022/557.52.62

Fax:022/557.52.63

﻿

Horaires:

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Impôts

Administration cantonale des impôts (ACI)

﻿

﻿ Voir sous contact du site www.vd.ch/impots

Horaires:

﻿

Adresse:

Route de Berne 46
1014 Lausanne

info.aci@vd.ch

www.guidesocial.ch/fr/adresse/101555

Tel:021/316.00.00

Fax:021/316.21.40

Administrations communales

Commune d'Arnex-sur-Nyon

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lu, ma et vendredi de 8h15 à 11h15

Adresse:

Ch. Sous-le-Village 3
1277 Arnex-sur-Nyon

greffe@arnex-sur-nyon.ch
www.arnex-sur-nyon.ch

Tel:022/367.13.09

Fax:022/367.22.01

Commune d'Arzier-Le Muids

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lundi au jeudi de 7h30 - 11h30 Lundi de 17h30 à 19h30 Vendredi fermé

Adresse:

1273 Arzier

commune@arzier.ch
www.arzier.ch

Tel:022/366.23.30

Fax:022/366.38.64

Commune d'Essertines-sur-Rolle

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Mercredi de 8h00 à 11h30 Jeudi de 16h00 à 19h00

Adresse:

Rue du Collège 3
1186 Essertines-sur-Rolle

greffe@essertines-sur-rolle.ch
www.essertines-sur-rolle.ch

Tel:021/828.34.97

Fax:021/828.40.15

Commune d'Eysins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi 09h00 à 11h00 Mardi 15h00 à 19h00 Mercredi 08h00 à 12h00
Vendredi 09h00 à 11h00

Adresse:

Rue du Vieux-Collège 1
1262 Eysins

info@eysins.ch
www.eysins.ch

Tel:022/361.34.95

Fax:022/362.64.39

Commune de Bassins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Place de la Couronne 4
1269 Bassins

commune@bassins.ch
www.bassins.ch

Tel:022/366.23.22

Fax:022/366.39.17

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 Lundi de 18h30 à 19h30

Commune de Begnins

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Rte de Saint-Cergue 14, case postale
162
1268 Begnins

info@begnins.ch
www.begnins.ch

Tel:022/366.30.40

Fax:022/366.44.42

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi et vendredi de 7h30 à 12h00 Mardi et mercredi de 15h00 à 17h00 Jeudi de 15h00 à 18h00

Commune de Bogis-Bossey

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Le mardi de 8h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00 Le jeudi de 8h30 à 12h00

Adresse:

Chemin de la Pinte 2
1279 Bogis-Bossey

greffe@bogis-bossey.ch
compta@bogis-bossey.ch
controlehabitant@bogis-bossey.ch
www.bogis-bossey.ch

Tel:Greff

municipal022/960.52.53Bourse
communale022/960.52.46Contrôle
des habitants022/960.52.52

Fax:Greff

municipal022/960.52.47Bourse
communale022/960.52.47Contrôle
des habitants022/960.52.47

Commune de Borex

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Mardi de 9h00 à 11h00 et de 16h00 à 19h00 Jeudi de 9h00 à 11h00

Adresse:

Au Village 13, c.p. 150
1277 Borex

admin@borex.ch
www.borex.ch

Tel:022/367.13.33

Fax:022/367.20.07

Commune de Bursinel

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Maison de Commune
1195 Bursinel

administration@bursinel.ch
www.bursinel.ch

Tel:021/824.11.72

Fax:021/824.16.44

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 18h00 ou sur rendez-vous

Commune de Bursins

Grefe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Place du Soleil 3
1183 Bursins

grefe@bursins.ch
www.bursins.ch

Tel:021/824.14.53

Fax:021/ 824.27.62

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi 13.30 - 17.30 Mardi 07.30 - 11.45 Jeudi 07.30 - 11.45 et de 13.30 - 17h30

Commune de Burtigny

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

mardi de 17h30 à 19h00 jeudi matin dès 09h00 sur rendez-vous

Adresse:

1268 Burtigny

administration@burtigny.ch
www.burtigny.ch

Tel:022/366.24.12

Fax:022/366.34.67

Commune de Chavannes-de-Bogis

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lundi à vendredi 08h00 - 12h00

Adresse:

Maison de commune
Route de la Sallivaz 3
1279 Chavannes-de-Bogis

chavannes-de-bogis@bluewin.ch
www.chavannes-de-bogis.ch

Tel:022/960.75.00

Fax:022/960.75.05

Commune de Chavannes-des-Bois

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Ouverture au public le mardi et le mercredi de 16h00 à 19h00

Adresse:

Route de Sauverny 282
1290 Chavannes-des-Bois

greffe@chavannes-des-bois.ch
www.chavannes-des-bois.ch

Tel:022/755.28.18

Fax:022/755.31.01

Commune de Chésèrex

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Mardi 9h00 - 11h00 Jeudi 17h00 - 19h00

Adresse:

Rue du Vieux-Collège 38
1275 Chésèrex

greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

Tel:022/369.90.40

Fax:022/369.90.49

Commune de Coinsins

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Rue des Fontaines
1267 Coinsins 2

greffe@coinsins.ch
www.coinsins.ch

Tel:022/364.35.35

Fax:022/364.06.22

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Greffe : Lundi de 9h00 à 11h00, mardi de 13h30 à 15h30 et jeudi de 9h00 à 11h00
Contrôle des habitants : Mardi de 13h30 à 15h30, mercredi de 17h30 à 19h30 et vendredi de 7h30 à 9h30

Commune de Commugny

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Maison de Commune
Rte de Coppet 10
1291 Commugny

info@commugny.ch
www.commugny.ch

Tel:022/960.83.83

Fax:022/960.83.86

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Arlequin

- Jardin d'enfants
- Enfants entre 2 ans et demi et 5 ans
- Jeux, chants, dessins, activités créatrices, promenades en plein air.

Les 4 saisons

- Jardin d'enfants
- Possibilité de garder 8 à 10 enfants pour le repas de midi

﻿

Horaires:

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Mardi de 14h00 à 19h00

Commune de Coppet

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi	8h30 à 11h30	Mardi	7h00 à 11h30	Mercredi	8h30 à 11h30
Jeudi	13h30 à 18h30				

Adresse:

Grand'Rue 65
1296 Coppet

administration@coppet.ch
www.coppet.ch

Tel:022/960.87.00

Fax:022/960.87.09

Commune de Crans-près-Céligny

Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi et vendredi : 9h30 à 11h45
Mardi, mercredi et jeudi : 9h30 à 11h45 et 13h30 à 17h30

Adresse:

Rue du Grand-Pré 25
Case postale 60
1299 Crans-près-Céligny

greffe@crans-pres-celigny.ch
www.crans-pres-celigny.ch

Tel:022/776.26.48

Fax:022/776.79.40

Commune de Crassier

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Mardi 17h00 - 19h00 Mercredi 09h00 - 11h00 Jeudi 09h00 - 11h00

Adresse:

Rue de la Tour 3
1263 Crassier

commune@crassier.ch
www.crassier.ch

Tel:022/367.18.75

Fax:022/367.23.25

Commune de Duillier

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Grefe:

du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30

Contre des habitants

Mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 Jeudi: de 17h00 à 19h00

Adresse:

Chemin de Panlièvre 14
Case postale 29
1266 Duillier

greffemunicipal@duillier.ch
www.duillier.ch

Tel:022/361.57.56

Fax:022/362.18.98

Commune de Dully

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal ou conseil général. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi	14h00 - 17h00	Mardi et vendredi	07h30 - 10h30
Mercredi	14h00 - 17h00	Jeudi	13h00 - 18h00

Adresse:

Centre communal
1195 Dully

greffe@dully.ch
www.dully.ch

Tel:021/824.16.53

Fax:021/824.16.90

Commune de Founex

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lu et je 13h30 - 16h30 Ma et ve 7h30 - 11h30 Me 7h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

Adresse:

Maison de Commune
Rte de Châtaigneriaz 2
1297 Founex

greffe@founex.ch
www.founex.ch

Tel:022/960.88.88

Fax:022/960.88.89

Commune de Genolier

Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Place du Village 5
1272 Genolier

greffe.genolier@bluewin.ch
www.genolier.ch

Tel:022/366.86.30

Fax:022/366.11.62

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lu, me et je : 13h30 - 17h00 Ma : 16h00 - 18h30 Ve : 8h00 - 10h00 et 13h00 - 16h00

Commune de Gilly

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

La Place 1
1182 Gilly

greffe@gilly.ch
www.gilly.ch

Tel:021/824.16.11

Fax:021/824.16.35

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi et vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 Jeudi
de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h30 Mardi et Mercredi fermé

Commune de Gingins

Administration communale

La Commune est organisée autour d'un syndic et de quatre conseillers municipaux. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des Municipaux concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lu et jeu : de 8h00 à 12h00

Adresse:

Route de Trélex 4
Case postale 52
1276 Gingins

greffe@gingins.ch
www.gingins.ch

Tel:022/369.92.22

Fax:022/369.92.23

Commune de Givrins

Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Route de la Bellangère 6
1271 Givrins

greffe@givrins.ch
www.givrins.ch

Tel:022/369.90.20

Fax:022/369.90.29

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

E-mail : Administration : greffe@givrins.ch Contrôle des habitants et bureau des étrangers : habitants@givrins.ch Bourse : boursiere@givrins.ch

﻿

Horaires:

Mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Commune de Gland, Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le secrétariat municipal et le greffe
- la bourse communale
- le service infrastructures et environnement
- le service bâtiment et urbanisme
- le contrôle des habitants
- le service de la population

Adresse:

Bâtiment administratif
Grand Rue 38
1196 Gland

greffe.municipal@gland.ch
www.gland.ch

Tel:022/354.04.04

Fax:022/354.04.19

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Du lundi au vendredi 07h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Commune de Grens

Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Maison de Commune
1274 Grens

admingrens@bluewin.ch
grens.ch

Tel:022/361.58.47

Fax:022/361.60.12

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Ma , me et je de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous

Commune de La Rippe

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Rue des 4 Fontaines 2
1278 La Rippe

la_rippe@bluewin.ch
www.larippe.ch

Tel:022/367.15.00

Fax:022/367.24.17

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lu de 9h00 - 11h00 Me de 8h30 - 10h30 Je de 16h30 - 19h00

Commune de Le Vaud

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Structures de garde : Accueil familial de jour, contact : Mme Catherine Lacombe, coordinatrice Crèche-garderie "Ô comme 3 pommes", contact : Mme Sandrine D'Ouche, responsable

Logement protégés Christinet : Contact : Mme Annick Steiner, responsable Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lu 8h30 - 13h00 et 15h00 - 17h00 Je 07h00 - 11h00 Contacts téléphoniques uniquement : ve 8h30 - 11h00

Adresse:

Case postale 31
1261 Le Vaud

greffe@levaud.ch
www.levaud.ch

Tel:022/366.25.62

Fax:022/366.45.26

Commune de Longirod

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil général. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Ma de 9h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 Ve de 9h30 à 11h30

Adresse:

1261 Longirod

commune.longirod@bluewin.ch

Tel:022/368.16.56

Fax:022/368.16.53

Commune de Luins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi et mardi de 17h00 à 18h30 Mercredi de 8h00 à 10h00 et jeudi de 13h30 à 16h00

Adresse:

Route de l'Etraz
1184 Luins

administration@luins.ch
www.luins.ch

Tel:021/824.10.53

Fax:021/824.13.24

Commune de Marchissy

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lu et ma de 8h45 à 10h45

Adresse:

Place du Tilleul 6
1261 Marchissy

commune.marchissy@swissonline.ch

Tel:022/368.11.86

Fax:022/368.11.04

Commune de Mies

Secrétariat et greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00 Mardi de 8h30 à 11h30 Jeudi de 7h30 à 11h30

Adresse:

Rue du Village 1
1295 Mies

admin@mies.ch
www.mies.ch

Tel:022/950.92.40

Fax:022/950.92.49

Commune de Mont-sur-Rolle

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Route du Château 1
case postale
1185 Mont-sur-Rolle

greffe@mont-sur-rolle.ch
www.mont-sur-rolle.ch

Tel:021/821 11 85

Fax:021/821 11 86

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi à mercredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 Jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 19h00 Vendredi de 9h00 à 11h00 (après-midi fermé)

Commune de Nyon

Service de l'administration générale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Place du Château 3
Case postale 1112
1260 Nyon

ville@nyon.ch
www.nyon.ch

Tel:022/363.82.82

Fax:022/363.81.81

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Commune de Nyon Administration communale Accueil - Réception :

Lundi de 8h00 à 11h30 et de **14h00 à 19h00**, mardi à jeudi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, **vendredi de 8h00 à 16h00**.

Commune de Perroy

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Le Prieuré
1166 Perroy

greffe@perroy.ch
www.perroy.ch

Tel:021/825.38.45

Fax:021/826.03.49

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Les bureaux sont ouverts, du lundi au vendredi, de 08h00 à 11h00

Commune de Prangins

10421

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lu - ve de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse:

La Place
Case postale 48
1197 Prangins

greffe@prangins.ch
www.prangins.ch

Tel:022/994.31.13

Fax:022/994.31.11

Commune de Rolle

Administration communale

﻿

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi 8h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00 Mardi à jeudi 8h00 à 11h30 et 14h00 à 17h00
Vendredi 8h00 à 11h30 et 14h00 à 16h00

Adresse:

Grand-Rue 44
CP 156
1180 Rolle

www.rolle.ch/rolle/default.html

Tel:Tél. 021/822.44.44 Tél. réception
021/822.44.01

Fax:021/822.44.29

Commune de Saint-Cergue

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Lundi, Mercredi, jeudi et vendredi : 07h30 à 11h00
Mardi : 14h00 à 19h00

Adresse:

Place Sy-Vieuxville
1264 Saint-Cergue

commune@st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

Tel:022/360.11.46

Fax:022/360.13.81

Commune de Saint-George

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Mardi 15h00 à 19h00

Jeudi 8h30 à 12h00 / 14h00 à 16h30

Adresse:

Grand'Rue 4, c.p. 10
1188 Saint-George

greffe@saint-george.ch
www.saint-george.ch

Tel:022/368.12.69

Fax:022/368.20.75

Commune de Signy-Avenex

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Lu: 18h00 à 18h30 Ma à ve: 9h00 à 11h00

Adresse:

1274 Signy-Avenex

signy-avenex@bluewin.ch
www.signy-avenex.ch

Tel:022/361.77.79

Fax:022/362.34.04

Commune de Tannay

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Greffe : me de 8h00 à 12h00 et ve de 8h00 à 12h00 Bourse : lu à je de 8h00 à 12h00 CH
+ bureau des étrangers : ma de 7h30 à 12h00 et je de 14h00 à 18h00

Adresse:

1295 Tannay

greffe@tannay.ch
www.tannay.ch

Tel:022/960.95.55

Fax:022/960.95.59

Commune de Tartegnin

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Pl. du Collège 1
1180 Tartegnin

communedetartegnin@bluewin.ch
www.tartegnin.ch

Tel:021/825.22.72

Fax:021/826.03.05

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Horaires:

Ma de 9h00 à 11h00 et je de 16h00 à 18h00

Commune de Trélex

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:
Pl. de la Tour 6
Case postale 52
1270 Trélex

greffe@trelex.ch
www.trelex.ch

Tel:022/.369.92.92

Fax:022/369.92.91

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Greffe : du lundi au vendredi 8h00 à 11h00

Contrôle des habitants : mardi et ve de 8h00 à 11h00 Jeudi de 17h00 à 19h30

Commune de Vich

Bureau communal

La Commune est organisée autour de deux pouvoirs distincts :

- le pouvoir exécutif représenté par la Municipalité
- le pouvoir délibérant représenté par le Conseil général

Les compétences de la Municipalité, composée de 5 membres et dirigée par le syndic, sont réparties dans des dicastères qui concernent principalement :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- le service social communal
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Le site internet communal www.vich.ch informe sur les services à disposition, sur les spécificités communales et la vie locale.

﻿

Horaires:

Grefe : 022 364 19 70 022 364 18 77, fax info@vich.ch Lundi et mercredi de 7h30 à 12h30 Jeudi : 14h00 à 19h00. **Contrôle des habitants** : 022 364 42 29 022 364 18 77, fax controlehabitants@vich.ch Mardi de 13h00 à 18h00 Jeudi de 7h30 à 11h30

Adresse:

Place Marcel Poncet 3, c.p. 13
1267 Vich

info@vich.ch

www.vich.ch

Tel:022/364.19.70

Fax:022/364.18.77

Commune de Vinzel

Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil Général. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Adresse:

Rue du Collège 6
1184 Vinzel

commune.vinzel@bluewin.ch

www.vinzel.ch

Tel:021/824.18.29

Fax:021/824.25.16

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

﻿

Horaires:

Ma de 14h00 à 16h00 Je de 7h00 à 10h00

Poursuites et faillites

Offices des poursuites et faillites de Nyon

Office des faillites de l'arrondissement de la Côte

L'adresse e-mail vous permet d'obtenir des renseignements généraux. Elle ne vous permet pas d'obtenir un conseil juridique, ni un renseignement sur une procédure en cours. Elle n'est en aucun cas un moyen de procéder devant les tribunaux ou les offices.

Horaires:

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Adresse:

Av. Reverdil 2
Case postale 1304
1260 Nyon 1

info.opfnr@vd.ch et info.oflc@vd.ch
www.vd.ch/fr/themes/economie/poursuites-et-faillites

Tel:022/557.50.80

Fax:OP 022/361.25.52 et OF
022/557.51.12

Index

Assurances sociales	p. 1
Agence d'assurances sociales Gland	p. 1
Agence d'assurances sociales Nyon	p. 2
Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon (ARAS)	p. 3
Caisse cantonale vaudoise de compensation	p. 4
Services sociaux privés	p. 4
Asolac et Caritas Vaud, Permanence Accueil	p. 4
Caritas Vaud, Aide au désendettement et service social polyvalent	p. 5
Pro Juventute - Nyon région	p. 5
Pro Juventute Rolle	p. 5
Services sociaux publics	p. 5
BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires	p. 6
Centre social régional	p. 6
Fondation Profa - Centre LAVI	p. 7
Service des affaires sociales de Nyon	p. 7
Services administratifs et publics	p. 7
Casier judiciaire suisse	p. 7
Contrôle des champignons	p. 8
Objets trouvés	p. 8
Office de l'état civil de La Côte	p. 8
Registre foncier	p. 9
Impôts	p. 9
Administration cantonale des impôts (ACI)	p. 9
Administrations communales	p. 9
Commune d'Arnex-sur-Nyon	p. 10
Commune d'Arzier-Le Muids	p. 10
Commune d'Essertines-sur-Rolle	p. 11
Commune d'Eysins	p. 11
Commune de Bassins	p. 12
Commune de Begnins	p. 12
Commune de Bogis-Bossey	p. 13
Commune de Borex	p. 13
Commune de Bursinel	p. 14
Commune de Bursins	p. 14
Commune de Burtigny	p. 15
Commune de Chavannes-de-Bogis	p. 15
Commune de Chavannes-des-Bois	p. 16
Commune de Chésereux	p. 16
Commune de Coinsins	p. 17

Commune de Commugny	p. 18
Commune de Coppet	p. 19
Commune de Crans-près-Céligny	p. 19
Commune de Crassier	p. 20
Commune de Duillier	p. 20
Commune de Dully	p. 21
Commune de Founex	p. 21
Commune de Genolier	p. 22
Commune de Gilly	p. 22
Commune de Gingins	p. 23
Commune de Givrins	p. 24
Commune de Gland, Greffe municipal	p. 24
Commune de Grens	p. 25
Commune de La Rippe	p. 25
Commune de Le Vaud	p. 26
Commune de Longirod	p. 27
Commune de Luins	p. 27
Commune de Marchissy	p. 28
Commune de Mies	p. 28
Commune de Mont-sur-Rolle	p. 29
Commune de Nyon	p. 30
Commune de Perroy	p. 30
Commune de Prangins	p. 31
Commune de Rolle	p. 31
Commune de Saint-Cergue	p. 32
Commune de Saint-George	p. 32
Commune de Signy-Avenex	p. 33
Commune de Tannay	p. 33
Commune de Tartegnin	p. 34
Commune de Trélex	p. 34
Commune de Vich	p. 35
Commune de Vinzel	p. 35
Poursuites et faillites	p. 35
Offices des poursuites et faillites de Nyon	p. 36
Index	p. 37